

ON CONTINUE...

avec l'UFR des industries chimiques CGT

l'édito

AGIRC-ARRCO / PLFSS 2027 : EN OCTOBRE ET NOVEMBRE : MOBILISONS-NOUS POUR IMPOSER D'AUTRES CHOIX

AGIRC-ARRCO / PLFSS 2027 ; patronat, gouvernement et experts rémunérés largement par le capital proposent d'appliquer les mêmes remèdes ; mettre à contribution les travailleurs, et en particulier les retraités.

Le gouvernement a annoncé vouloir sabrer 3 milliards d'euros dans les dépenses publiques (2 milliards dans l'État et 1 milliard dans la Sécurité sociale), 2 milliards d'euros de limitation des dépenses des collectivités territoriales, ainsi qu'une compensation de 1,4 milliard d'euros au titre des aides ciblées à l'énergie versées pendant la guerre en Iran.

Au total, ce sont donc **11 à 12 milliards d'euros de coupes budgétaires** qui se profilent pour le budget 2027, en incluant les 6 milliards déjà opérés au printemps. Le gouvernement n'a pas précisé où seraient prises ces nouvelles économies de 3 milliards, mais a d'ores et déjà annoncé qu'elles porteraient principalement sur le champ social.

Une nouvelle attaque contre la Sécurité sociale

En annonçant qu'une nouvelle part de la couverture sociale pourrait être transférée aux complémentaires santé, le gouvernement compte appliquer les mêmes remèdes visant à réduire les dépenses de la Sécurité sociale, notamment sur les indemnités journalières et les jours de carence. De plus, le gouvernement réclame 800 millions d'euros d'économies sur la branche de la Sécurité sociale consacrée aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.

Le gouvernement a demandé aux organisations patronales et syndicales de trouver 800 millions d'économies pour retrouver l'équilibre de la branche de l'Assurance maladie, dans laquelle il a jusque-là largement pioché.

Sans accord entre patronat et syndicats, **« le projet du gouvernement serait de baisser le plafond d'indemnisation à 1,8 SMIC au lieu de 3 SMIC »**, à charge aux complémentaires de compenser.

Pour les retraités, les mesures envisagées sont en tout point identiques : suppression de l'abattement fiscal de 10 % dont bénéficient les retraités, désindexation des pensions de retraite jusqu'en 2030, revalorisation des pensions en fonction de leur montant, augmentation du taux de CSG à 9,2 %, relèvement du taux de TVA, dite TVA sociale, en remplacement d'une partie des cotisations sociales, réforme de la pension de réversion, baisse de la majoration de la durée d'assurance pour enfants, abaissement ou suppression des crédits d'impôt pour garde d'enfants ou emploi à domicile, etc.

À laquelle s'ajoute pour :

L'AGIRC-ARRCO, les dispositions de l'Accord National Interprofessionnel 2023, signé par la CGT, qui prévoit que pour 2025 et 2026, la valeur de service (retraite) soit indexée au 1er novembre sur l'inflation hors tabac et réduite d'un coefficient de soutenabilité de 0,4 %. Le conseil d'administration peut utiliser une marge de plus ou moins 0,4 % par rapport à l'inflation. Le MEDEF a déjà annoncé qu'il s'opposera à toute augmentation de la retraite complémentaire.

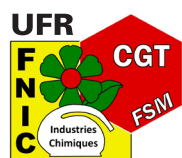
Tous concernés, retraités et actifs, mobilisons-nous pour défendre nos droits !

Rendez-vous à Paris en octobre et novembre 2026 pour une grande manifestation nationale.

EXIGEONS ENSEMBLE LA REVALORISATION DE NOS PENSIONS, L'ACCÈS À LA SANTÉ ET LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS. QUI NOUS APPARTIENT !!

Sommaire

Une : L'édito • **p.2** Résumé de la note aux organisations de l'UCR-CGT du 15/06/2026 pour les mobilisations des retraités au 2nd semestre 2026. • **p.3** Bulletin inscription conférence UFR • **p.4** Agenda / L'orga-le point •



ON CONTINUE... avec l'UFR des industries chimiques CGT est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : **Serge Allègre**

Bimensuel - 1,06 euros / ISSN : 2112-2776 / Commission paritaire : 0129 S 08416

l'actualité

RESUMÉ DE LA NOTE AUX ORGANISATIONS DE L'UCR DU 15/06/2026

POUR LES MOBILISATIONS DES RETRAITÉS AU 2ND SEMESTRE 2026.

(AGIRC/ARRCO, LE 14 OCTOBRE ET PLFSS 2027, 17 OU 19 NOVEMBRE)

Dans un contexte politique, économique et social difficile, la mobilisation des retraités reste essentielle pour défendre leurs droits. L'UCR-CGT appelle à poursuivre la mobilisation contre la politique gouvernementale au regard des premiers éléments qui filtrent dans les médias notamment sur la question des pensions et de la protection sociale.

PRINCIPALES REVENDICATIONS :

- Revalorisation immédiate de 10% de toutes les pensions (base et complémentaire)
- Amélioration de l'accès à la santé et développement des services publics

ACTIONS PRÉVUES :

- 14 octobre 2026 : Rassemblement devant le siège de l'Agirc/Arrco à Paris, ainsi que dans les autres régions avec la remise de cartes pétitions à la présidente de la caisse complémentaire à Paris, jour du conseil d'administration de l'AGIRC ARRCO. (Objectifs de 2000 participants avec les syndicats de la région Ile de France)
- Novembre 2026 : Grande manifestation nationale à Paris pour exprimer les exigences des retraités et renforcer le rapport de force avec le gouvernement lors des débats sur PLF 2027 et PLFSS 2027. (Objectif : 30 000 participants)

ORGANISATION :

- Les USR et UFR sont chargées de l'organisation politique et logistique (Inscriptions, transports, financement).
- Un fonds de solidarité est mis en place pour aider au financement des transports, alimenté par l'UCR-CGT et les organisations volontaires.

COMMUNICATION :

- Diffusion de cartes pétitions, tracts, affiches, badges, vidéos et interviews afin de mobiliser largement.
- Points hebdomadaires sur les inscriptions et coordination entre UCR, USR et UFR.



IL EST DONC IMPORTANT D'AVOIR DES ÉCHANGES AVEC NOS SYNDIQUÉS, EN CONVOQUANT, SI POSSIBLE, DES AG DE SYNDIQUÉS. LA QUESTION D'UN ÉLARGISSEMENT AUX SYNDICATS D'ACTIFS DOIT ÉGALEMENT ÊTRE À L'ORDRE DU JOUR.



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES **CGT**
 CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION
 PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON
 (1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) . PÉTROLE (1388) .
 CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET
 SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE
 SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

14^{ÈME} CONFÉRENCE NATIONALE DE L'UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS-FNIC

Du 14 au 16 octobre 2026

**Au village club MILEADE de la Palmyre,
 17 570 Les Mathes**

INSCRIPTION

**Merci d'envoyer ce bulletin à la FNIC CGT - 263 rue de Paris - case 429 - 93514 Montreuil Cedex
 ou par mail à contact@fnic-cgt.fr**

© communication FNIC C.J./E.M/ 2026-0595

Nom et adresse du syndicat : _____
 Email : _____
 Tel : _____

	Nom	Prénom	Actifs	Retraités
Délégué titulaire				
Délégué suppléant				
Délégué suppléant				

Transport : Train : ☐ Voiture : ☐

Informations pratiques : Village Club Miléade de la Palmyre (17), 17 570 Les Mathes

Arrivée le 13 octobre entre 14h et 18h

Par le train : TER gare de Royan - Navette disponible de la gare au Village club.

Réponse obligatoire avant le 4 septembre 2026 avec les horaires d'arrivée à la gare afin d'organiser les navettes de la gare au Village Club.

Pour 3 NUITS (du dîner du 13 octobre au petit-déjeuner du 16 octobre) : 300€/ personne
 Nombre de participants : x 300 € = (en votre aimable règlement)

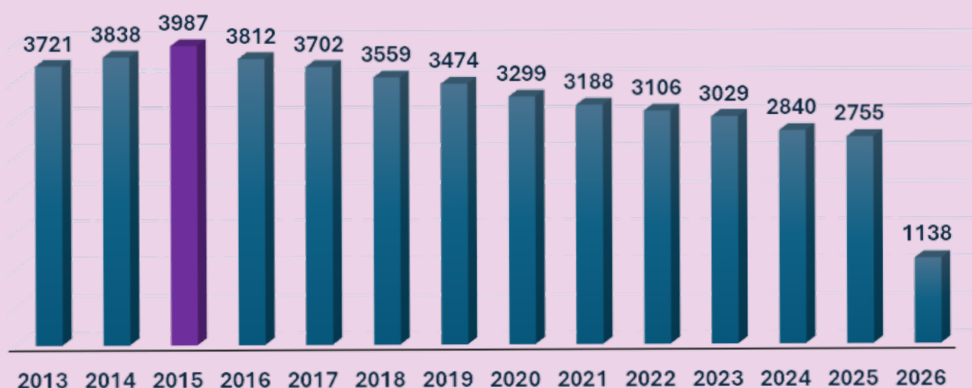
VALIDATION DU SYNDICAT (signature et tampon) :

L'agenda

- AG de la FNIC-CGT, le 9 septembre 2026 à la bourse du travail Montreuil.
- 14eme Conférence de L'union Fédérale Des Retraités de la Fédération Nationale Des Industries Chimiques-CGT du 14 au 16 Octobre 2026 à La Palmyre (Charente-Maritime).

l'orga - le point...

FNI AU 8 JUILLET 2026



l'orga - le point...

MESSAGE DE SOLIDARITÉ DE LA FNIC-CGT AU PEUPLE VÉNÉZUÉLIEN :

La FNIC-CGT exprime sa solidarité avec la classe ouvrière et le peuple du Venezuela, éprouvés par les séismes dévastateurs qui ont frappé le pays. Nos pensées vont aux victimes, aux blessés, aux familles endeuillées, ainsi qu'aux peuples vénézuéliens qui se retrouvent sans logement. Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes et assurons de notre soutien au peuple vénézuélien.

Le bilan est dramatique : plus de 1700 victimes, 50 000 personnes portées disparues, 7 millions de personnes affectées.

Cette catastrophe frappe un pays déjà profondément affaibli par des années de crise économique et sociale, aggravées par les sanctions impérialistes étasuniennes, qui vont plonger un peu plus le peuple vénézuélien dans la misère et ne l'aideront pas à surmonter cette épreuve. En ces moments difficiles, c'est la solidarité populaire qui s'illustre une fois de plus, car c'est le peuple qui sauve le peuple.

Une fois de plus, l'importance d'infrastructures modernes et sûres ainsi que de mesures de protection parasismique pour préserver les vies humaines est mise en évidence. Car ce sont toujours les travailleurs et le peuple qui paient le prix le plus lourd des carences, de l'inadéquation des mécanismes étatiques et de l'absence des mesures de protection nécessaires.

AU NOM DE L'ENSEMBLE DE SES SYNDICATS, LA FNIC-CGT SE TIENT AUX CÔTÉS DU PEUPLE VÉNÉZUÉLIEN, APPELÉ À AFFRONTER UNE NOUVELLE ÉPREUVE DIFFICILE.

